

N/REF : 2/04/2026 18H09 C:000053 I:02443  
V/REF : AC/C43849  
V/Email reçu le Jeudi 02/04/2026 à 18H09

**AIGUILLON CONSTRUCTION**  
**SA HLM**  
**60 Avenue du Canada**  
**CS50147**  
**35201 RENNES CEDEX 2**

V/REF.IMM. SLR  
**IMMEUBLE** : SALIERI - SLR  
1-3, RUE DE LA TOUCHE ANNETTE  
. 35135 CHANTEPIE

Rennes, le 10 Avril 2026

Référence Marché: 024054-PBS-004

**LOCALISATION** : 3 RUE DE LA TOUCHE ANNETTE - MME OUEDRAOGO 06 13 45 00 85  
LOGEMENT N° 102983, PORTE N°23, 2° ÉTAGE, TYPE 4  
--

**MOTIF** : PORTE 32 : M HABLI 06 51 89 29 15  
RECHERCHE DE FUITE SUITE INFILTARTION AU PLAFOND DE L'ENTRÉE LGT 23  
**Donneur d'ordre** : M. V BRIENS

=====

**NATURE DE L'INTERVENTION :**

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 08/04  
MIS EEN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL  
CONTROLE LOGEMENT 23  
CONSTAT : MUR DÉTÉRIORÉ DEPUIS 8 MOIS  
TEST D'HUMIDITÉ  
CONSTAT : RIEN A SIGNALER  
CONTROLE PARTIES COMMUNES AU 3EME ETAGE  
CONSTAT : PLAFOND DÉTÉRIORÉ DANS LES PARTIES COMMUNES DANS LA CAGE  
D'ESCALIER. SUSPICION D'INFILTRATIONS RÉCEMMENT LORS D'ÉPISODES  
PLUVIEUX  
REMARQUE : PAS D'ÉCHELLE D'ACCES POUR CONTROLER LE TOIT  
CONTROLE LOGEMENT 32  
DÉPOSE TRAPPE DE VISITE D'ACCES AU COFFRE GAINÉ TECHNIQUE  
MISE EN PLACE DE COLORANT  
CONSTAT : AUCUNE APPARITION POUR LE MOMENT MAIS LA LOCATAIRE A ÉTÉ  
INFORMÉ QU'ELLE DEVAIT NOUS CONTACTER SI DU COLORANT VENAIT A APPARAÎTRE  
CONCLUSION : SI PAS D'APPARITION, LES INFILTRATIONS SE FONT PAR  
L'EXTERIEUR  
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

**OBSERVATIONS** : MG LCOMPTER Email envoyé le 08/04/26 à 14H28 M. V BRIENS  
FM LGESTION Email envoyé le 07/04/26 à 15H30 M. V BRIENS

07/04 BONJOUR, LE RDV EST PRIS AVEC LE LOGEMENT 32, EN REVANCHE, LE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE DE MME OUEDRAOGO N'EST PAS ATTRIBUÉ. AURIEZ-VOUS UN AUTRE NUMÉRO POUR LA JOINDRE SVP?

**DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :**

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie (poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres, génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).  
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).  
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.  
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).  
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).  
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).  
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.  
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

| =====                    |                        |                     |      |         |               |
|--------------------------|------------------------|---------------------|------|---------|---------------|
| Quantité                 | Heures - Suppléments - | Descriptif          | N°BT | P.U. HT |               |
| 1,00                     | PBL007-Ff RFE simple   | EF-EC/Chauf.=<2h PP | 1    | 102,92  | 102,92        |
| TOTAL H.T. ....          |                        |                     |      |         | 102,92        |
| T.V.A. a 10,00% .....    |                        |                     |      |         | 10,29         |
| TOTAL T.T.C. ....En EURO |                        |                     |      |         | <u>113,21</u> |

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

**Valeur en votre reglement au 31 Mai 2026**

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.